

000039

4

19 MAI 2022

NOTE DE SERVICE N° _____/NS/MINMAP/CAB DU 19 MAI 2022
Portant désignation du représentant du Ministère des Marchés Publics
au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de
l'OFFICE OF PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR de la Région du Sud-
Ouest.

En application des dispositions de l'article 11 (b) du décret n° 2018/366
du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, **Monsieur Peter NASOA
KULU**, en service à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud-Ouest
est, pour compter de signature de la présente note de service, désigné
représentant du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne
de Passation auprès de l'OFFICE INDEPENDENT CONCILIATOR de la Région du
Sud-Ouest.

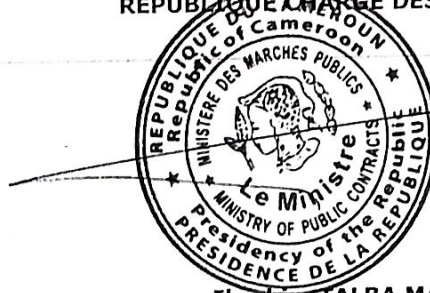
L'intéressé est, dans le cadre de l'exercice de ses activités, astreint à
l'obligation de rigueur professionnelle et de compte rendu diligent et régulier à la
hiérarchie, conformément aux recommandations contenues dans la Note de
Service N°0031/NS/MINMAP/SG/DGMI du 25/04/2019 portant encadrement du
rôle du Représentant du Ministère des Marchés Publics dans les Commissions de
Passation ou de Contrôle des Marchés Publics.

Yaoundé, le 19 MAI 2022

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE EN CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

Copie :

- MINETAT/SGPR
- CT
- DAJ
- DSI ✓
- DR/MINMAP-S. W
- Pdt/CIPM-OPIC
- CSCM
- Intéressé



Ibrahim TALBA MALLA OUMATE